

COMMUNE DE FONTENAY-TRESIGNY

CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce formulaire, à remplir par le propriétaire, est à déposer en mairie accompagné de l'intégralité des pièces demandées. Il permettra au Service Public d'Assainissement Non Collectif de vérifier que les dispositifs prévus sont bien adaptés à votre habitation et au sol en place et ne présentent pas de risques pour l'environnement et la santé publique.

Dossier déposé en mairie le:

NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre:

- d'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- d'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement...)
- de la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans Permis de Construire
- d'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à un avis non conforme préalable

Réalisation ou réhabilitation d'assainissement autonome sans dossier d'urbanisme

ADRESSE DU PROJET D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT

Code postal: Commune:

Référence cadastrale de l'habitation assainie:

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'assainissement:

COORDONNEES DU PETITIONNAIRE

Nom et Prénom:

Adresse (si différente de celle de l'immeuble):

Code postal: Commune:

Tél:

OCCUPANT DE L'IMMEUBLE (SI DIFFERENT DU PROPRIETAIRE)

Nom et Prénom:

Tél:

MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'études, installateur, autre...):

Nom et adresse: _____

Tél: _____

Réalisateur de l'installation (entreprise ou particulier):

Nom et adresse: _____

Tél: _____

Partie à remplir par le pétitionnaire

Partie à remplir par le contrôleur

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

- Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle?

Oui Non

- Si oui, sera-t-il en partie conservé?

Oui Non

- Détails des éléments qui seront conservés: _____

Maison d'habitation individuelle

Type de résidence:

principale secondaire location

autre, préciser: _____

Combien de **pièces principales*** (PP) la construction compte-t-elle?

En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales après travaux.*

** Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les "pièces principales" sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux "pièces de service" (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

- En cas d'application d'une équivalence entre pièces principales et nombre d'Equivalents-Habitants (EH) distincte de celle prévue par la réglementation (1PP = 1EH), quel est le nombre retenu? EH _____

Autres immeubles

(Locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

- Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation?

Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil? Oui Non

- Quel est la capacité d'accueil de l'immeuble? _____ Personnes

- Quel est le nombre d'Equivalents-Habitants retenu? _____ EH

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée

Merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.):

COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

- Les eaux pluviales seront-elles séparées du système d'assainissement non collectif projeté?

Oui Non

Le projet prévoit-il une séparation des eaux usées et des eaux pluviales? Oui Non

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

- Surface totale: _____ m²

- Surface disponible pour l'installation: _____ m²

- Pente existante:

< 5% de 5 à 10% > 10%

- Terrain inondable?

Oui Non

- Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté?
(hors niveau exceptionnel des hautes eaux)

Oui Non

- Etude de sol réalisée? (si oui, la fournir)

Oui Non

- Nature du sol:

Perméable ($k \geq 10$ mm/h) Imperméable ($k < 10$ mm/h)

- Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif?

Oui Non

- Si oui, s'agit-il d'un forage déclaré (déclaration en mairie au titre de la loi sur l'eau 2006)?

Oui Non

- Est-il utilisé pour la consommation humaine ou pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine?

Oui Non

- Distance vis-à-vis de l'installation d'assainissement?

> 35 m < 35 m

La surface disponible est-elle suffisante pour le dispositif? Oui Non

Une étude de sol a-t-elle été réalisée? Oui Non

Si non, la connaissance du sol est-elle suffisante pour contrôler le projet? Oui Non

Respect d'une distance minimale Oui Non

Note: la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETEE

IMPORTANT: la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée

(prétraitement / traitement primaire et secondaire/ évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

Prétraitement et/ou traitement primaire (le cas échéant)

Bac à graisse

volume _____ m³

(fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10m)

Fosse toutes eaux

volume _____ m³

NB: les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

Préfiltre (décolloïdeur) volume _____ m³

Est-il intégré à la fosse?

Oui Non

Toilettes sèches

Autre dispositif (préciser): _____

Traitement secondaire

Épandage en sol naturel (sol en place)

Tranchées d'épandage

Longueur = _____ m

Largeur = _____ m

Profondeur = _____ m

Diamètre des tuyaux d'épandage = _____ m

Lit d'épandage

Surface = _____ m² soit _____ m x _____ m

Profondeur = _____ m

Épandage en sol reconstitué

Lit filtrant vertical non drainé

Lit filtrant drainé à flux horizontal

Filtre à sable vertical drainé

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?

Oui Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)

Oui Non

Le volume du bac à graisse est-il adapté?

Oui Non

Le volume de la fosse toutes eaux est-il suffisant?

Oui Non

Le volume du préfiltre est-il adapté?

Oui Non

Dispositif réglementaire ?

Oui Non

Le dispositif est-il adapté aux contraintes de sol (perméabilité, nappe, pente, ...)?

Oui Non

Le dimensionnement est-il adapté au logement?

Oui Non

Longueur = _____ m Largeur = _____ m
Surface = _____ m² Profondeur = _____ m

Tertre d'infiltration

Hauteur = _____ m Longueur à la base = _____ m

Largeur à la base = _____ m Longueur au sommet = _____ m

Largeur au sommet = _____ m

Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolite

Fournisseur: _____

Filière agréée (filière compacte)

Nom commercial: _____

Modèle: _____

Numéro d'agrément: _____

Capacité de traitement: _____ EH

Dispositifs annexes éventuels

Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée: _____ m³

Pompe ou système de relevage

Volume du poste: _____ m³

Nombre de pompes dans le poste: _____

Usage: Eaux brutes Eaux prétraitées Eaux traitées

Modalités d'évacuation des eaux traitées

Tranchée(s) d'infiltration

Tranchée(s) d'irrigation

Nombre: _____

Longueur = _____ m soit _____ tranchée(s) x _____ m

Lit d'infiltration

Surface = _____ m² soit _____ m x _____ m

Profondeur = _____ m

Réseau d'eaux pluviales*

Exutoire du réseau d'eaux pluviales: _____

Fossé*

Exutoire du fossé: _____

Cours d'eau, mare, étangs, etc*

Nom du cours d'eau: _____

Puits d'infiltration*

Dimensionnement: _____ Profondeur: _____ m

Filière réglementaire ?

Oui Non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

Oui Non

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

Oui Non

Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone?

Oui Non

Rejet en milieu superficiel: si une autorisation est nécessaire, le pétitionnaire la possède-t-il?

Oui Non

Cas de rejet dans un puits :
Le rejet est-il autorisé ?

* Ces exutoires sont soumis à autorisation des instances concernées. Des données concernant la nature du sol doivent être fournies.

Oui Non

OBSERVATIONS EVENTUELLES DU PETITIONNAIRE

PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- 1- un plan de situation de la parcelle (échelle 1/25 000ème)
- 2- un extrait cadastral montrant éventuellement les constructions voisines, (échelle 1/2000ème)
- 3- Une étude de définition de la filière d'assainissement comprenant une étude de sol destinée à caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou à l'infiltration sauf si la parcelle a fait l'objet d'une expertise dans le cadre du zonage d'assainissement.
Elle comprend:
 - sondages à la tarière
 - test(s) de perméabilité
 - tranchée ou horizon pédologique
- 4- un plan de masse du projet de l'installation (1/200ème ou 1/500ème) avec la construction, les distances par rapport aux limites de propriétés, arbres, habitations, captages d'eau et les limites de la parcelle
- 5- un plan d'implantation de la filière choisie (plan en coupe avec points de niveau)

Plan de masse du projet au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale sur lequel sont positionnés et schématisés:

- l'habitation
- la sortie des eaux usées de l'habitation
- le prétraitement (fosse toutes eaux, ...) et la ventilation associée
- le traitement (filtre, épandage, ...)
- le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager...
- les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- les voix de passage des véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine, ...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossés, mares, ...
- le système d'évacuation des eaux de pluie

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre, il s'engage:

- à informer le SPANC de toute modification de son projet;
- à ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC;
- à informer le SPANC avant le début des travaux et dans le délai indiqué dans le règlement du service;
- à respecter les règles techniques de pose du système projeté;

- à ne pas remblayer l'installation avant le passage des agents du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux;
- à assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filiales agréées),
- à s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC

Fait à:

Signature du demandeur

Le:

COMMUNE DE FONTENAY-TRESIGNY

CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION
D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôle réalisé le :

PROPOSITION D'AVIS DU CONTROLEUR

- Projet conforme à la réglementation en vigueur
- Projet non-conforme à la réglementation en vigueur

Commentaires :

RAPPEL :

- Il sera impératif de prévenir le SPANC, au minimum, 15 jours avant le début des travaux afin de programmer des visites de contrôle de bonne exécution.

Fait à :, le

Nom du contrôleur : Signature

AVIS DU MAIRE

- Avis favorable
- Avis favorable avec réserve
- Avis défavorable

Commentaires :

Date, nom et signature du maire: